

Dimanche 8 Novembre 2026

COMBAT AU SOL

(2022-2021) BABY	
PESEE	De 9h45-10h
Echauffement	De 10h-10h15
DEBUT DES COMBATS	10h15
(2020) MINI POUSSINS	
PESEE	De 10h45-11h
Echauffement	De 11h-11h15
DEBUT DES COMBATS	11h15
(2019) MINI POUSSINS	
PESEE	De 11h45-12h
Echauffement	De 12h-12h15
DEBUT DES COMBATS	12h15

COMBATS DEBOUTS

(2015-2016) BENJAMINS	
PESEE	De 13h30-13h45
Echauffement	De 13h45 à 14h
DEBUT DES COMBATS	14h
(2013-2014) MINIMES	
PESEE	De 14h-14h15
Echauffement	De 14h15 à 14h30
DEBUT DES COMBATS	14h30
(2017-2018) POUSSINS	
PESEE	De 15h à 15h15
Echauffement	De 15h15 à 15h30
DEBUT DES COMBATS	15h30

JUDO ESTRABLIN MOIDIEU-DETOURBE
Gymnase municipal à ESTRABLIN
Allée des Sports – 38780 ESTRABLIN

Entrée : 2.5€ par adultes, gratuit pour les judokas et enfants

REGLEMENT

ARTICLE 1 : Le tournoi est sous forme de poules qualificatives pour toutes les catégories. En poules de 3, 4 ou 5, pour les poussins et les mini-poussins et sous forme d'expression technique et de randoris éducatifs.

ARTICLE 2 : Récompenses pour tous les poussins, tous les mini-poussins et pour les quatre premiers des autres catégories. Elles seront remises à la fin de chaque poule.

ARTICLE 3 : Les judokas doivent être en règle : TITULAIRE DE LA LICENCE F.F.J.D.A. (sous la responsabilité des clubs participants) et du certificat médical ou du passeport tamponné et signé par le médecin avec mention « apte à la compétition ».

ARTICLE 4 : Inscription : Chaque club devra faire connaître sa liste de participants avant le **27 Octobre 2021**

ARTICLE 5 : Le surclassement d'âge et de poids est strictement interdit. Pesée : tolérance 0,5 kg accordée.

ARTICLE 6 : Le prix des entrées est de 2,50 € pour les adultes, gratuits pour les judokas et les enfants. Deux entrées gratuites adultes par club.

ARTICLE 7 : Arbitrage : Le tournoi se déroulera suivant les règles de la F.F.J.D.A.. Chaque club devra, pour plus de vingt participants, nous présenter un arbitre de F1 minimum.

ARTICLE 8 : Chaque club doit respecter le code moral du JUDO. Nous rappelons que ce tournoi est amical. Un seul responsable par club sera admis au bord des tapis. Le coach doit être « DISCRET », intervenir uniquement auprès de son combattant. Il ne devra en aucun cas déranger le combat, ou intervenir sur l'arbitrage ou sur l'autre combattant, sous peine d'exclusion de la manifestation.

ARTICLE 9 : Le club organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement si les circonstances le nécessitent pour le bon déroulement du tournoi. En cas de litige le club organisateur se réserve de droit de statuer.

ARTICLE 10 : Le JUDO ESTRABLIN MOIDIEU-DETOURBE décline toute responsabilité quant aux vols ou détériorations commis au cours de ce tournoi. Nous demandons donc à chaque club d'assurer la surveillance de ses participants.

ARTICLE 11 : Décompte des points par catégories pour le classement général des clubs :

1^{er} – 10 points

2^e – 7 points

3^e – 5 points